



# Communiqué

le 22/07/2015

## Flash info : annulation des examens professionnels et concours

La Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) vient d'annoncer de façon originale (par mail), l'annulation du concours externe de capitaine et des examens professionnels de lieutenant de 1ère et de 2ème classe.

D'aucuns affirment que la communication quasi-instantanée du syndicat catégoriel non représentatif (quelques minutes après l'annonce de la DGSCGC) poserait question sur les liens qu'il entretient avec cette administration. C'est une frontière que nous ne franchirons pas : il est impensable que la DGSCGC et un syndicat aient imaginé une collusion pour évincer ceux qui dérangent...

Revenons au cœur du sujet car c'est ce qui intéresse nos collègues :

L'Administration a commis des illégalités dont la Justice de notre République a affirmé qu'elles avaient porté atteinte à la liberté d'expression. Selon certains, ceux qui les ont dénoncées seraient responsables des conséquences engendrées. Cette malhonnêteté est insultante et ne sert en rien la cause du syndicalisme.

**C'est pourquoi, même si le SNSPP-PATS-FO n'a pas poursuivi le recours pour la CAP officiers de catégorie B, il est prêt à apporter son soutien et à accompagner tous les candidats qui souhaiteraient saisir le tribunal administratif pour contester l'annulation des épreuves.  
Une nouvelle fois, nous verrons quelle sera la lecture des magistrats !**

L'annulation des examens de lieutenant de 1ère et de 2ème classe ne peut être imputable à **SUD** qui, comme nous, n'a fait que défendre le **droit de vote et la démocratie**.

**Cette décision politique de la DGSCGC nous semble totalement injuste. Nous estimons qu'elle avait la possibilité de maintenir les différentes épreuves, le principe d'égalité entre les candidats n'ayant jamais été rompu.**

Nous tenons par ailleurs à condamner l'attitude indigne de certaines organisations syndicales dont **Avenir Secours**, qui, après avoir publiquement reconnu la légitimité des recours demandant l'annulation des élections joue maintenant les vierges effarouchées.

L'organisation du concours de capitaine de 2012 en 2013 en raison de la filière n'avait pas suscité de scandale nous semble-t-il. Mais il n'y avait pas d'échéance électorale à l'époque...

A ceux qui parlent d'arrivisme nous répondons : savez-vous que la carrière de plusieurs cadres du SNSPP -PATS-FO est bloquée parfois depuis plus de 15 ans, que certains ont été trainés, cette année encore, devant les tribunaux pour avoir osé rompre la loi du silence qui prévalait dans certains SDIS, que bon nombre de nos représentants syndicaux sont victimes de harcèlement moral ?

Mais qu'importe si c'est le prix de la **LIBERTÉ**, car :

C'est cette **LIBERTÉ** qui nous permet de ne pas trembler lorsqu'il faut dénoncer une injustice, même si elle émane des plus hautes instances !

C'est cette **LIBERTÉ** qui nous permet de lutter au quotidien contre toute forme d'arbitraire aux cotés de nos collègues !

C'est cette **LIBERTÉ** qui nous permet de servir la profession et le service public !

C'est cette **LIBERTÉ** que nous ne sacrifierons jamais !

Et c'est par **SOLIDARITÉ** que nous soutenons l'ensemble des agents concernés qui subissent les défaillances de l'Administration.

Elle est seule responsable de cette situation ! Ceux qui tentent à travers des manœuvres plus ou moins habiles de trouver d'autres coupables, qui sont prêts à mentir, à privilégier quelques intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général, à sacrifier leurs collègues au bénéfice de leurs sièges sont la **HONTE** du syndicalisme !

**SI L'ON A VRAIMENT DES VALEURS, IL FAUT ACCEPTER DE LES DEFENDRE JUSQU'AU BOUT**

*Proposer- négocier-contracter*

[www.snspp-pats.com](http://www.snspp-pats.com)

[www.fo-sdis.org](http://www.fo-sdis.org)

[snspp-pats@snspp.fr](mailto:snspp-pats@snspp.fr)

[www.facebook.com/snspp.pats.fo](https://www.facebook.com/snspp.pats.fo)

[www.twitter.com/SNSPP\\_PATS](https://www.twitter.com/SNSPP_PATS)

**SNSPP-PATS-FO**

05 56 83 08 18

34 avenue Nelly Deganne

33120 Arcachon